



PROCÈS-VERBAL D'ESSAI No. 112-2 SF/24 U

Page (pages)

Date : 9 Janvier 2025

1 (3)

**Détermination de la résistance thermique d'un produit d'isolation réfléchissant selon LST
EN ISO 22097:2023, LST EN ISO 8990:1999 et spécification
technique d'un produit selon LST EN 16863:2023**

Méthode
d'essai

(titre de l'essai)
LST EN ISO 22097:2023 Isolation thermique des bâtiments - Produits isolants réfléchissants
Détermination de la performance thermique (ISO 22097:2023) ;
LST EN ISO 8990:1999 Isolation thermique - Détermination des propriétés de transmission
thermique en régime stationnaire - Méthode à la boîte chaude gardée et calibrée (ISO
8990:1994).

(numéro du document normatif ou de la méthode d'essai, description de la procédure d'essai, incertitude d'essai)

Description de
l'éprouvette :

Type de produit : produit d'isolation réfléchissant (Type 3)

Noms du produit :

TOP BARDAGE / TETRIS BARDAGE

Épaisseur déclarée — 12,5±1cm* selon EN 16863 (3 Pa)

* selon la déclaration du fabricant : procès-verbal d'essai IBP 220106 - EN 823 (3 Pa)

(nom, description et éléments d'identification de l'éprouvette)

Client :

SA Orion financement – Avenue de la Gare – FR-11230 CHALABRE, France

(nom et adresse)

Fabricant :

ACTIS SA : 30 Avenue de Catalogne - 11300 LIMOUX, France

(nom et adresse)

Résultats d'essai :

Propriété et unité de mesure	N° de référence de la méthode d'essai	Résultat d'essai
Résistance thermique totale déclarée du produit TOP BARDAGE $R_{D(core)90/90}$, (m ² .K)/W	LST EN ISO 22097:2023	4,95
Résistance thermique déclarée du système avec 2 lames d'air $R_{system90/90}$, (m ² .K)/W		5,75
Valeurs de résistance thermique déclarée déterminées selon LST EN 16863:2023 Position de l'éprouvette : verticale (direction du flux thermique — horizontale)		

Lieu d'essai : Laboratoire de physique du bâtiment, Institut d'Architecture et de Construction de Kaunas Université de Technologie
(nom du laboratoire d'essai)

Date de dépôt de l'éprouvette : 05/03/2024 — 29/04/2024

Date de l'essai : 17/04/2024 — 03/05/2024

Dates de production : 18/01/2024 — 20/03/2024

Échantillonnage : Éprouvette échantillonnée par le client. Description de l'éprouvette 17/12/2024

Informations complémentaires : Ce rapport est préparé conformément aux rapports d'essais 103 001-2 SF/24 U, 103 002-2 SF/24 U, 112 003-2 SF/24 U, 112 004-2 SF/24 U.

(Tous écarts, essais complémentaires, exceptions et informations relatifs à un essai particulier)

Annexes :

Annexe 1. Paramètres de mesure de la boîte chaude gardée ;

Annexe 2. Propriétés thermiques des éprouvettes et des lames d'air

Annexe 3. Valeurs de résistance thermique $R_{D(core)90/90}$ selon la norme LST EN 16863:2023

(indiquer les numéros et les titres des annexes)

Responsable technique :
(approuve les résultats d'essai)

[Signature]
(signature)

K. Banionis

(prénom, nom)

Essai effectué par :

[Signature]
(signature)

A. Burlingis

(prénom, nom)

(responsable technique des essais)

S.P.

[CACHET] [SIGNATURE]

Validité - Les données et les résultats figurant dans ce procès-verbal concernent uniquement les éprouvettes décrites et
soumises à l'essai.

Remarques concernant la publication — La photocopie, la reproduction ou la traduction dans une
autre langue du présent document est interdite sans l'accord écrit préalable du Laboratoire de
physique du bâtiment.



Annexe 1. Paramètres de mesure de la boîte chaude gardée.

Tableau 1. Éprouvette du système d'isolation mesurée à une température de 20°C/ 0°C

Mesures de la boîte chaude gardée. Paramètres de l'éprouvette du système d'isolation :						
Surface de l'éprouvette A, m ²	1,831	Épaisseur moyenne effective de l'éprouvette, mm		≈ 185*		
Position de l'éprouvette	verticale	Longueur du périmètre de l'éprouvette L, m		5,44		
		Transmission thermique linéaire de la zone de périmètre Ψ _L , W/(m.K)		0,004865		
Poids moyen par mètre carré du produit – 0,765 kg/m ² ;						
Poids moyen par mètre carré de l'éprouvette soumise à l'essai – 12,58 kg/m ²						
Données de mesure:						
Système d'isolation avec produit :						Résultat :
N° d' éprouvette	Température de surface côté chaud τ _h , °C	Température de surface côté froid τ _c , °C	Différence de température Δτ = (τ _h - τ _c), °C	Densité du flux thermique mesurée q _b , W/m ²	Densité du flux thermique mesurée q _c , W/m ²	Valeur R du système d' isolation, m ² .K/W
103 001/24	20,1255	0,0283	20,0973	3,6990	3,4088	5 896±1,2453
103 002/24	20,1750	0,0500	20,1250	3,6826	3,3920	5,933±0,2468
112 003/24	20,1235	0,0398	20,0838	3,7152	3,4251	5,864±0,2440
112 004/24	20,0635	0,0018	20,0618	3,7061	3,4164	5 872±0,2444
Moyenne :						5,8913

* Un essai précédent a montré que lorsque le produit est en place sur un bâtiment existant, son épaisseur moyenne est légèrement supérieure à sa valeur nominale. Pour maintenir les surfaces de l'éprouvette les plus parallèles possible sur le dispositif expérimental, le produit est placé dans un cadre. Une fois validée en interne, l'épaisseur du cadre est représentative de l'épaisseur moyenne d'un produit installé sur le bâtiment, conformément à LST EN ISO 8990.

$$S_{R \text{ système}} = \sqrt{\frac{\sum (R_i - R_{\text{moyenne}})^2}{n-1}}$$

$$S_{R \text{ système}} = 0,03098 ;$$

$$R_{\text{système } 90/90} = R_{\text{moyenne}} - k_2 \cdot S_{R \text{ système}} ; \quad n = 4 ; \quad k_2 = 3,19 ;$$

Résistance thermique totale et résistances thermiques des lames d'air verticales non ventilées, arrondies au 0,05 m².K/W inférieur :

$$R_{\text{système } 90/90} = 5.7924 = 5.75 \text{ m}^2.\text{K/W}$$

Annexe 2. Propriétés thermiques des éprouvettes et des lames d'air

Tableau 2. Éprouvettes d'isolant

Éprouvette	Couche superficielle de l'éprouvette	N° de référence de la méthode d'essai	Émissivité déclarée, ε
TOP BARDAGE	Film externe (partie Triplex)	EN 22097:2023	0,06*
	FEUILLE EXTÉRIEURE BLANCHE		0,94**

* selon la déclaration du fabricant ACTIS 161027 — Émissivité EN 16012.

** selon la déclaration du fabricant ACTIS 220214 — Émissivité EN 16012.

Validité - Les données et les résultats figurant dans ce procès-verbal concernent uniquement les éprouvettes décrites et soumises à l'essai.

Remarques concernant la publication — La photocopie, la reproduction ou la traduction dans une autre langue du présent document est interdite sans l'accord écrit préalable du Laboratoire de physique du bâtiment.

Tableau 3. Résultats des mesures des valeurs $R_{(core)}$ corrigées des lames d'air de l'éprouvette d'isolant selon LST EN 22097:2023 et LST EN ISO 6946:2017

N° d'éprouvette	Numéro de la lame d'air	Épaisseur d, mm	Différences de température de surfaces mesurées, $\Delta\tau$, °C	Coefficient de transfert thermique par rayonnement, h_r	Coefficient de transfert thermique par convection, h_a	Valeur $R_{(core)}$ de la lame d'air, $m^2.K/W$
103 001/24	Lame d'air n°1	30	1,943	0,3376	1,25	0,6299
	Lame d'air n°2	30	0,966	3,9561	1,25	0,1921
103 002/24	Lame d'air n°1	30	1,953	0,3378	1,25	0,6298
	Lame d'air n°2	30	0,940	3,9565	1,25	0,1921
112 003/24	Lame d'air n°1	30	1,943	0,3376	1,25	0,6299
	Lame d'air n°2	30	1,001	3,9573	1,25	0,1920
112 004/24	Lame d'air n°1	30	2,032	0,3372	1,25	0,6300
	Lame d'air n°2	30	1,007	3,9558	1,25	0,1921

Annexe 3. Valeurs de résistance thermique $R_{D(core)90/90}$ selon la norme LST EN 16863:2023

Tableau 4. Valeur de résistance thermique R_{core} selon la norme LST EN 22097:2023

N° d'éprouvette	Valeur de résistance thermique $R_{(core)}$ selon la norme LST EN 22097:2023
103 001/24	5,074 $m^2.K/W$
103 002/24	5,111 $m^2.K/W$
103 003/24	5,042 $m^2.K/W$
103 004/24	5,050 $m^2.K/W$
Moyenne : 5,0693 $m^2.K/W$	

Écart-type de la valeur R dérivée du produit d'isolation :

$$S_{R (core)} = \sqrt{\frac{\sum(R_i - R_{average})^2}{n-1}}$$

$$S_{R (core)} = 0,03098 ;$$

Résistance thermique totale déclarée $R_{D(core)90/90}$:

$$R_{D(core)90/90} = R_{average} - k_2 \cdot S_{R_{system}} ; n = 4 ; k_2 = 3,19 ;$$

Résistance thermique totale arrondie au 0,05 $m^2.K/W$ inférieur (LST EN 16863:2023) :

$$R_{D(core)90/90} = 4,9704 = 4,95 \text{ m}^2.K/W$$

la copie
Certifié conforme à l'original
N° d'inscription : 25-1701
Écrit en langue : anglaise
Fait le : 03/03/2025



Validité - Les données et les résultats figurant dans ce procès-verbal concernent uniquement les éprouvettes décrites et soumises à l'essai.

Remarques concernant la publication — La photocopie, la reproduction ou la traduction dans une autre langue du présent document est interdite sans l'accord écrit préalable du Laboratoire de physique du bâtiment.